

Une découverte néolithique exceptionnelle dans les Préalpes fribourgeoises

Autor(en): **Kramer, Léonard / Mauvilly, Michel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **25 (2023)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1052427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Léonard Kramer
Michel Mauvilly

avec une contribution de
Vincent Serneels

Une découverte néolithique exceptionnelle dans les Préalpes fribourgeoises

La découverte récente d'une très belle lame de hache en éclogite à 1592 m d'altitude, entre La Berra et Le Cousimbert, soulève la question de l'existence de dépôts rituels au Néolithique dans notre région.

Der jüngst gemacht Fund einer schön gearbeiteten Beilklinge aus Eklogit auf einer Höhe von 1592 m ü. M., zwischen La Berra und Le Cousimbert, wirft die Frage auf, ob es im Neolithikum in unserer Region rituelle Niederlegungen gegeben hat.



Introduction

Malgré de nombreuses prospections et plusieurs sondages archéologiques réalisés depuis une vingtaine d'années dans les Préalpes fribourgeoises, les traces de fréquentations néolithiques y demeurent exceptionnelles, contrairement à celles du Mésolithique, voire de l'âge du Bronze¹. En altitude, on ne recensait en effet pour cette période qu'une pointe de flèche en roche siliceuse ramassée en 1973, près du « Petit Cousimbert », sur la commune de La Roche².

En 2019, un nouvel indice de fréquentation de l'espace montagnard au Néolithique est fourni par la mise au jour d'une belle lame de hache en roche tenace sur le chemin pédestre reliant le sommet de La Berra à celui du Cousimbert³.

Cet article est non seulement l'occasion de publier cette pièce provenant d'un environnement non conventionnel, qui présente des caractéristiques particulières, mais également de soulever un certain nombre d'hypothèses concernant son contexte de découverte et de faire le point sur les trouvailles similaires recensées sur le territoire cantonal.

Circonstances de la découverte

Cette lame de hache a été trouvée de manière fortuite le 30 mai 2019 par Madame Th. Kaeser à la surface d'un chemin pédestre très fréquenté, reliant par la ligne de crête les sommets du Cousimbert et de La Berra, au lieu-dit La Supiletta sur le territoire de la commune de La Roche⁴ (fig. 1). Mis au jour vers 1592 m d'altitude, cet objet a été rapidement signalé au Service archéologique de l'État de Fribourg, par l'intermédiaire de Madame R. Rumo⁵.

Aux dires de la promeneuse, cette lame de hache affleurerait au sein d'une poche de sable qui comblait les ornières du chemin pédestre. Une visite sur place avec prospection fine des alentours, réalisée quelques jours après l'annonce de la trouvaille, n'a révélé aucun autre indice archéologique.

La très forte érosion du chemin, occasionnée par un afflux important de marcheurs depuis de nombreuses décennies, a clairement malmené le contexte archéologique. Une opération de décapages autour du lieu de découverte pourrait éventuellement apporter son lot d'observations complémentaires.



Fig. 1 Les inventeurs de la découverte présentant leur trophée

Présentation de la pièce

Il s'agit d'une lame de hache d'assez modestes dimensions (72 × 37 × 18 mm) de couleur vert foncé (fig. 2). À l'exception du tranchant asymétrique, toutes les sections (sagittale, horizontale et transversale) ont un certain degré de symétrie. La section transversale est ovale et accuse un léger aplatissement vers la partie distale. La pièce est bouchardée finement et très régulièrement sur l'intégralité du corps à l'exception des biseaux qui sont polis. Cette caractéristique atteste un travail particulièrement soigné qui a notamment permis l'obtention d'une section ovale presque parfaite. Une différence de coloration de la robe de la lame entre la moitié distale (orangée) et proximale (verdâtre) est perceptible. Le polissage est également très soigné avec une surface présentant encore un lustre. De fines stries de polissage sont toutefois décelables sur les deux biseaux. L'association bouchardage/polissage affectant l'intégralité de l'artefact, aucune trace de mise en forme antérieure comme le débitage ou le sciage n'est visible. Le fil du tranchant est encore très affûté, avec seulement une ou deux micro-bréchures. Aucune altération due à l'usage de cette lame de hache n'est clairement visible. Nous pouvons donc affirmer que cette pièce a été abandonnée dans un état de finition optimale et qu'elle était encore parfaitement fonctionnelle.

¹ Kramer/Mauvilly 2020.

² Cet objet (La Roche/Le Cousimbert, ROC-COU 1973-001/1) a été mis au jour par Monsieur S. Wyss à l'occasion d'une balade en montagne; pour plus de détails, voir *AF, Cha* 1995, 1996, 63.

³ Lieu-dit : La Roche/La Supiletta FR; inv. ROC-SU 2019-171/001.

⁴ Coordonnées du site : 2580238 / 1170267 / 1592 m.

⁵ Nous tenons à remercier très chaleureusement Mesdames Th. Kaeser et R. Rumo pour leur réactivité concernant cette découverte.



Fig. 2 Déroulé photographique de la lame de hache de La Roche/La Supiletta

Détermination pétrographique

D'après la détermination macroscopique effectuée par le Département des géosciences de l'Université de Fribourg, cette lame de hache a été réalisée dans une éclogite qui proviendrait probablement du massif du Mont Viso (I, Piémont). P. Pétrequin précise qu'il s'agit «d'une éclogite fine du massif du Mont Viso du Vallone Bulè». De plus, le programme de recherches que ce dernier a établi avec son équipe a conduit à identifier au moins deux aires de mise en forme d'ébauches dans cette roche, à savoir le Cercle des Blocs à Oncino/Bulè supérieur ou bien dans la moraine de Paesana et de Revello dans la haute vallée du Pô⁶.

À noter que le massif du Mont Viso est l'un des plus hauts sommets des Alpes cottiennes dans la région italienne du Piémont, à proximité du massif du Queyras (F, Hautes-Alpes) et de la source du Pô. Il culmine à 3841 m d'altitude et possède des gîtes de jades alpins (éclogite, omphacite et éclogite fine) qui ont fait l'objet d'une exploitation, dont la phase la plus intensive débute durant le dernier quart du VI^e millénaire av. J.-C. pour s'achever un millénaire plus tard vers 4300 avant notre ère. Durant cette période et depuis ce centre de production, des lames de hache à différents stades d'élaboration et de taille ont circulé sur plus de 1000 km, du sud de l'Espagne au nord de l'Écosse.

Le Plateau suisse occidental et ses environs ont également bénéficié de ces réseaux de circulation de jades (éclogites, omphacites, jadéitites, etc.) provenant du Mont Viso comme l'atteste la présence d'un certain nombre de pièces recensées dans les différentes collections régionales⁷. Concernant le canton de Fribourg, outre la lame de hache découverte sur la commune de La Roche, des lames de hache en jade alpin ont été identifiées à l'heure actuelle à Greng, Burg, Gletterens/Les Grèves et, récemment, dans le dépôt du Musée d'Estavayer-le-Lac⁸.

Si à vol d'oiseau, le massif du Mont Viso n'est qu'à 250 km environ du canton de Fribourg, il faut, compte tenu du parcours montagneux à traverser, augmenter de 150 km la distance à parcourir. Il est raisonnable d'estimer ce trajet à une dizaine de journées de marche.

Datation, quelques pistes

D'après la classification proposée par É. Thirault dans le cadre de son étude des haches alpines⁹, l'exemplaire de La Supiletta correspond au type A1. Ce type se caractérise par un corps de lame de hache intégralement bouchardé à l'exception des biseaux qui sont les seules surfaces polies. D'après ce chercheur, «les lames polies façonnées par long bouchardage déterminant une section ovale sont bien les formes principales des productions alpines¹⁰». Chronologiquement, ce type, s'il perdure jusqu'au Néolithique final,

⁶ Pétrequin *et al.* 2012. Nous tenons à remercier chaleureusement P. Pétrequin pour la détermination de la lame de hache.

⁷ L'inventaire de ces artefacts est disponible dans Pétrequin *et al.* 2012.

⁸ Pétrequin *et al.* 2012. L'étude de la collection du Musée d'Estavayer-le-Lac est en cours par M. Mauvilly.

⁹ Thirault 2004, 124 ss.

¹⁰ Thirault 2004, 127.

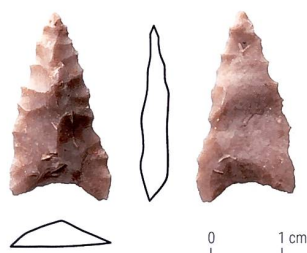


Fig. 3 La pointe de flèche découverte à La Roche/Le Cousimbert

est nettement dominant dans les ensembles archéologiques du Néolithique moyen I qui, d'après la chronologie adoptée par É. Thirault, s'étale de 4700 à 4000 av. J.-C.¹¹. Pour le Plateau romand et ses environs, cette fourchette chronologique correspond d'un point de vue culturel au Saint-Uze/Proto-Cortailod, Cortailod ancien et groupes affiliés. Les découvertes régionales de lames de hache dans les ensembles de Chavannes-les-Chênes/Vallon des Vaux VD¹², Düdingen/Schiffenengraben FR¹³, Saint-Aubin/Derrière la Croix NE¹⁴ et Egolzwil/Station 3 LU¹⁵, confortent l'attribution, par comparaison, de la pièce découverte près du Cousimbert au V^e millénaire av. J.-C. La roche employée, à savoir l'éclotite fine du Mont Viso, dont la phase principale d'exploitation se situe chronologiquement au V^e millénaire, ne vient pas contredire cette proposition de datation. Mais naturellement, en l'absence de tout contexte archéologique, il demeure impossible d'être péremptoire et de rattacher cette pièce à une culture précise.

Une hache perdue ou abandonnée intentionnellement ?

Comme mentionné en introduction, outre la lame de hache polie, une armature de flèche en silex beige-brun (fig. 3), dont la forme triangulaire à bord microdenté et à base légèrement concave suggère une datation vers la première moitié du V^e millénaire av. J.-C., a été mise au jour sur la même ligne de crête, seulement 1,5 km au nord-est (fig. 4). Ces deux découvertes sont localisées sur les premiers contreforts des Préalpes fribourgeoises, soit à l'interface entre l'espace montagnard et le Moyen Pays (fig. 5).

Contrairement à d'autres zones montagneuses (Alpes valaisannes, Drôme, Hautes-Alpes¹⁶), les traces de pénétrations néolithiques à l'intérieur des Préalpes fribourgeoises font pour

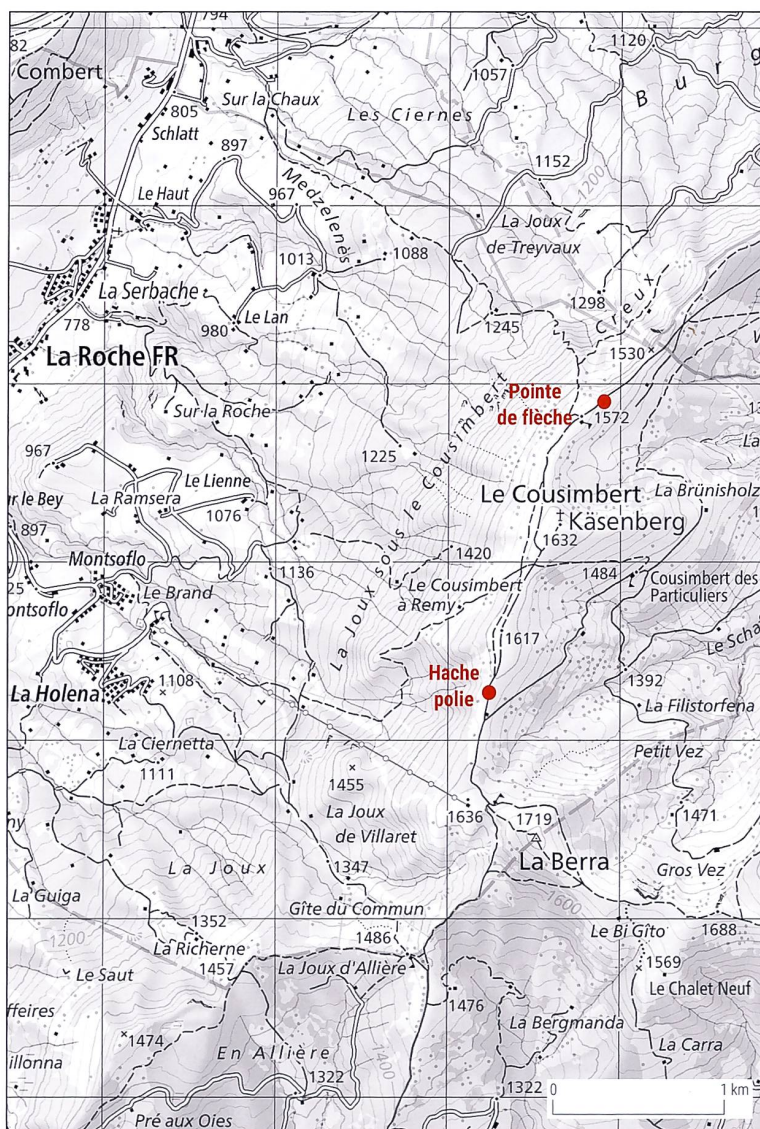


Fig. 4 Extrait de carte précisant l'emplacement des deux découvertes

l'instant défaut. Compte tenu du programme de prospections mis en place depuis le début des années 2000 dans cette région, qui a notamment permis de recenser plus d'une cinquantaine de nouveaux points de découverte appartenant au Mésolithique, les lacunes concernant le Néolithique dans cette aire géographique spécifique ne peuvent manifestement plus être imputées uniquement à la recherche archéologique. Comparativement au Mésolithique et à l'âge du Bronze, les données actuellement disponibles font clairement état d'une diminution globale de l'emprise territoriale des communautés néolithiques à l'échelle du territoire fribourgeois. Non seulement les points de découvertes demeurent très rares malgré l'intensité des recherches, mais, surtout, l'espace montagnard semble avoir été très peu attractif à cette époque. Dans l'état actuel des connaissances, la diminution très nette du peuplement en dessus de

11 Thirault 2004, 49, 130-131.

12 Sitterding 1972.

13 AF, ChA 1984, 1987, 15-23; Bär/Mauvilly 2019.

14 Wüthrich 2003, 263.

15 Wyss 1994, pl. 1.3-6.

16 Voir notamment Thirault 2004, Pétrequin *et al.* 2012 ainsi que Curdy *et al.* 1998.

800 m d'altitude paraît bien devoir s'imposer comme une réalité archéologique. Les nouvelles contraintes imposées par l'introduction de l'agriculture, acteur clé de l'économie de subsistance, pourraient constituer l'une des raisons de cette régression, tout comme une réorganisation en profondeur des territoires exploités, notamment par rapport au Mésolithique. Manifestement, la transhumance du bétail durant la période estivale n'est pas une pratique courante au Néolithique dans notre région. En outre, et contrairement à d'autres régions comme les Massifs centraux alpins¹⁷, l'absence de gîtes susceptibles de fournir des roches tenaces servant à la confection de l'outillage poli dans les Préalpes fribourgeoises constitue également une autre explication à ce désintérêt.

Une lame de hache perdue ou abandonnée intentionnellement ? Comme nous venons de le voir, la fréquentation des massifs montagneux n'a manifestement pas été particulièrement prisée au Néolithique. Le contexte lacunaire de la découverte ne nous permet pas d'apporter une réponse péremptoire à cette question. Quelques hypothèses méritent d'être signalées, d'autant que nous disposons de nouvelles pistes de réflexion à l'échelle européenne dans ce domaine¹⁸.

La première hypothèse est de considérer la hache comme un objet perdu lors d'une expédition dans l'espace montagnard liée à

la chasse, à la cueillette et/ou à la recherche de matériaux ligneux spécifiques pour la confection de manches d'outils, de hampes de flèche, etc. La présence d'une hache s'expliquerait alors par des travaux d'acquisition (récolte de bois particuliers), voire de transformation de végétaux ligneux, ou dans le cadre d'activités de boucherie comme le débitage de quartiers de viande d'un gibier abattu.

Comme seconde hypothèse, nous proposons d'identifier plutôt un dépôt rituel de lame de hache. Les lames de hache, seule ou en binôme, sont bien attestées dans l'espace montagnard, notamment alpin¹⁹. Sur le territoire suisse, l'exemple de la hache mise au jour sur la commune de Zermatt, au pied du Cervin, est emblématique de ce cas de figure²⁰.

Il n'est pas inutile de rappeler que la hache qui nous intéresse a été découverte hors de tout contexte villageois ou funéraire. En effet, dans la région, les plus proches habitats néolithiques connus pour le V^e millénaire av. J.-C. sont localisés dans le Moyen Pays fribourgeois, au bord de la Sarine, soit à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau et donc à quelques heures de marche. Concernant l'existence d'une tombe à cet endroit, aucun indice ne va dans ce sens actuellement, d'autant qu'aucun ensemble sépulcral n'est indubitablement attesté à l'échelle cantonale pour le V^e millénaire. En revanche,

¹⁷ Voir notamment Thirault 2004 et Pétrequin *et al.* 2012.

¹⁸ Pétrequin *et al.* 2012 et Pétrequin/Pétrequin 2021.

¹⁹ Voir Pétrequin *et al.* 2012, 1370 ss.

²⁰ Sauter 1978.



Fig. 5 Vue des sommets de La Berra (à gauche) et du Cousimbert (à droite) avec les lieux de découverte de la hache polie (entre La Berra et le Cousimbert) et de la pointe de flèche (à droite du Cousimbert)

à l'instar d'une série de découvertes proches de points culminants ou particuliers du paysage, notre lame de hache se trouve en effet non seulement sur une ligne de crête, axe naturel de circulation, mais également à mi-chemin entre les sommets de La Berra et du Cousimbert, deux points remarquables et dominants des contreforts des Préalpes fribourgeoises. Le contexte de découverte, sur la ligne de partage de deux bassins versants marqués par la présence de nombreux dépôts de ruisseaux, rappelle celui des dépôts de lames de hache, souvent en relation avec la présence de l'eau sous ses différentes formes (source, marais, chutes, etc.)²¹.

Le caractère encore parfaitement opérationnel de la lame fribourgeoise tout comme la qualité de la matière première utilisée pour sa réalisation, à savoir une écoligite, confèrent en outre une valeur certaine à cet outil utilitaire qui a tout pour devenir un objet-signé. Il est clairement digne d'être retiré de la circulation pour être déposé dans un lieu sacré. Nous serions donc bien dans un cas de figure où « par le biais de dépôts et d'offrandes dans des points privilégiés du cosmos imaginaire où le profane et le sacré viennent se toucher, les spécialistes des rituels pouvaient intervenir sur la marche du monde »²².

Si la position précise de la pièce dans le sol, compte tenu de l'érosion, est inconnue, l'hypothèse d'un dépôt de la lame de hache en position verticale nous paraît archéologiquement vraisemblable, en admettant bien entendu le postulat d'un geste de consécration rituelle. Ce dernier pourrait alors revêtir plusieurs significations comme la signalisation d'un site sacré.

Une hache parmi des milliers d'autres

En prenant en compte les pièces des principales collections fribourgeoises²³, nous estimons à environ 6000 individus le nombre de lames de hache présentes dans les dépôts. La plupart d'entre elles sont issues de ramassages réalisés au sein des différentes stations lacustres et palustres explorées sur des surfaces plus ou moins importantes depuis le milieu du XIX^e siècle. Les séries des sites palafittiques de Muntelier/Platzbünden²⁴ et de Delley/Portalban II²⁵ fouillés de manière systématique totalisent à elles seules près de la moitié des pièces recensées en milieu lacustre en terre fribourgeoise.

En revanche, moins de 5% des lames de hache découvertes sur le territoire cantonal proviennent du milieu terrestre, soit au maximum 250 à 300 pièces seulement. Proportionnellement à la durée du Néolithique qui s'étale sur près de 3000 ans, le nombre de pièces comptabilisées est très faible. À l'instar de la lame mise au jour près de La Berra, ces exemplaires sont souvent des découvertes isolées. En fait, seuls les habitats de hauteur ont livré des séries relativement nombreuses²⁶, la plus importante collection, avec 74 lames ou fragments de lames de hache, ayant été récoltée sur le site fortifié de Dündingen/Schiffenengraben localisé sur un éperon dominant la Sarine.

Les témoins de production de cet outil (éclats de taille, ébauches, préformes, ratés de fabrication, bouchardes, percuteurs, polissoirs, etc.) sont attestés en nombre relativement important dans les stations lacustres, mais ils se font nettement plus rares en milieu terrestre. Si quelques ébauches isolées ont en effet été recueillies sur une demi-douzaine de sites, celui de Dündingen/Schiffenengraben demeure actuellement le seul à avoir livré une série d'ébauches et de percuteurs pratiquement équivalente à celles des sites lacustres avec notamment 93 ébauches et fragments d'ébauches et plus de 200 bouchardes et percuteurs²⁷. La proximité de la Sarine, avec son potentiel de galets en roches tenaces alpines présents en nombre dans les alluvions de la rivière, a certainement joué un rôle important dans ce domaine. À noter que ce site de production de lames de hache a également comme caractéristique d'être l'un des rares habitats néolithiques du canton daté du dernier quart du VI^e millénaire av. J.-C., soit deux à trois siècles au moins avant les premiers villages lacustres recensés actuellement dans le canton de Fribourg²⁸.

Les haches isolées : un corpus de 25 pièces

La hache polie mise au jour à La Supiletta n'est pas la seule qui a été découverte sans contexte archéologique clairement identifié. Nous nous sommes donc interrogés sur l'existence d'autres dépôts de même nature marqués par la présence d'une ou plusieurs haches polies. Parmi les quelque 6000 haches recensées sur le territoire cantonal, 25, en comptant celle-ci, pourraient provenir de

²¹ Voir Pétrequin *et al.* 2012, 1373-1374.

²² Pétrequin *et al.* 2012, 1379.

²³ Ces pièces sont conservées au Musée de Morat, au Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles ainsi qu'au Service archéologique de l'État de Fribourg.

²⁴ Ramseyer/Michel 1990.

²⁵ Ramseyer 1987.

²⁶ Mauvilly/Boisaubert 2007.

²⁷ Voir notamment Bär/Mauvilly 2019.

²⁸ Kramer/Mauvilly 2020; Mauvilly 2012.

dépôts (fig. 6). Cependant, comme leur contexte archéologique est souvent mal connu (découvertes anciennes fortuites ou ramassages de surface), il convient de rester prudent quant à l'interprétation de ces pièces. En effet, dans ce petit lot, il est probable qu'une partie de ces haches soient liées à des activités domestiques et qu'elles aient été perdues ou alors qu'elles constituent les seules traces d'un habitat encore inconnu. Les nombreux éléments qui n'ont pas été retenus dans ce corpus proviennent essentiellement de sites d'habitats, notamment lacustres. S'il n'est pas totalement exclu que des dépôts volontaires aient été réalisés dans les habitats mêmes, ce cas de figure n'a encore jamais été mis en évidence sur le

territoire fribourgeois. Par défaut, nous considérons donc que ces haches témoignent plutôt des activités domestiques des populations néolithiques. De même, celles qui ont été découvertes à proximité immédiate (moins d'un kilomètre) d'un habitat n'ont pas été prises en compte; même sans lien direct entre les villages et les objets, nous préférons, par prudence, rattacher ces artefacts à l'exploitation du territoire environnant. Nous avons écarté enfin toutes les pièces incomplètes. Nous estimons en effet que dans la plupart des cas, ces éléments sont plus vraisemblablement le fruit d'un rejet occasionné par le bris de l'outil lors de son utilisation plutôt que des bris volontaires liés à des pratiques rituelles²⁹.

29 Une pièce, qui provient du site de Murten/Vorder Prehl, semble bien avoir été l'objet d'un bris volontaire. Il s'agit d'une grande hache (longueur estimée: environ 18 cm) dont nous possédons la partie distale ainsi que le talon (Boisaubert et al. 2008, 104).

N°	SITE			LOCALISATION			DIMENSIONS (MM)			ENVIRONNEMENT DE DÉCOUVERTE				N° INV.
	Localité	Lieu-dit	Année de découverte	X	Y	Z	Long.	Larg.	Épais.	Zone palustre	Colline/montagne	Source/rivière	Autre	
1	La Roche	La Supiletta	2019	2580238	1170267	1594	72	37	18		x			ROC-SU 2019-171/1-0
2	Bas-Vully	Plan Châtel	1964	2573700	1201490	648	93	45	29		x			7
3	Burg	Carré de Bou	1984	2577260	1197960	518	66	27	20		x			106
4	Chavannes-les-Fort	La Pierra	Env. 1870	2558325	1167478	711	93	53	28				Bloc erratique	234
5	Cheyres	Roche Burnin 3	1997	2551500	1184105	629	95	45	15			x		CES-BUR3 97/1218
6	Cordast	Holzmattebacher	2014	2577605	1190675	655	76	43	21			x		CDT-HO 14/1
7	Cordast	–	Env. 1900	2577930	1191650	Env. 600	75	55	11					256
8	Courgevaux	Le Marais 2	1989	2573900	1195040	451	75	48	19	x				CO-MA2 89/12
9	Düdingen	Sankt Wolfgang	2019	2580320	1186570	648	79	47	22		x			DUE-SW 2019- 278/001-1
10	Fräschels	Hintere Schritten	1972	2581510	1204880	435	229	53	29	x				sans inv.
11	Fribourg	Vis-à-vis de la Maigrauge	1932	2578570	1183100	537	113	55	23			x		5254
12	Fribourg	Bois de Pérolles	1917	2578837	1182946	608	–	–	–		x			sans inv. (perdue)
13	Galmwald	–	1881	2579590	1196402	580	135	58	25	x				8826
14	Léchelles	Les Essingues	1885	2567247	1186826	514	135	38	18				tombe	254
15	Lentigny	Au Pâquier	1940	2567442	1178245	701	109	45	27	x				LE-PA 40/0003
16	Lentigny	En Meinoud	2018	2567080	1178570	712	83	55	21	x				LE-MEI 2020- 272/1-0
17	Lully	–	1925	2554800	1187120	495	83	42	23	?				362
18	Ménières	Champs du Publoz	1994	2558070	1182010	498	95	58	25	x				sans inv.
19	Misery	Le Marais	1999	2572770	1188650	600	76	39	19	x	x			MI-MA 99/02
20	Murten	Brand	1968	2579250	1201410	433	63	37	15	x				sans inv. (perdue)
21	Pont-en-Ogoz	Vers-les-Tours	1999	2574150	1171920	677	79	53	27		x			BRY-TO 99/001
22	Salvenach	Halbpatzig	1951	2578730	1196180	565	134	35.4		x				sans inv. (prob. perdue)
23	Vuisternens-en-Ogoz	À la Bétsera	1892	2571800	1173220	760	75	36	16				tombe	253
24	Wallenbuch	Im Brüglén	1983	2583700	1198225	511	74	32	20			x		sans inv.
25	Wallenried	La Zudallaz	1984	2575450	1190980	610	68	44	19		x			sans inv.

Fig. 6 Corpus des haches isolées pouvant provenir d'un dépôt

Contextes de découverte

Un dépôt volontaire est la manifestation d'une intention particulière qui se caractérise par une accumulation d'objets dans un endroit confiné³⁰. Durant la Préhistoire et la Protohistoire, il concerne des objets de nature variée (outils, armes, matière première, etc.) qui sont exclus de facto des activités domestiques. Il peut prendre également des formes diverses (enfouissement, immersion, etc.) et reflète une grande variété de rites ou de pratiques de thésaurisation qui avaient une signification pour les populations anciennes. Dans le cas des 25 haches de notre corpus, force est de constater certaines concordances avec ces critères. En effet, elles n'ont majoritairement

pas de matériel associé, mais elles peuvent tout de même être le résultat d'un geste volontaire dans un contexte fermé comme le montre vraisemblablement l'exemplaire de La Supiletta. Par conséquent, en l'absence de contexte archéologique fiable, nous avons examiné les caractéristiques du lieu de découverte qui pourraient être révélatrices d'un éventuel dépôt intentionnel. Par ce geste, l'objet, mis à l'écart de l'activité domestique, participe à un acte symbolique lié à la perception qu'avaient du lieu les auteurs du dépôt.

À l'instar de la hache découverte sur la crête du Cousimbert (fig. 7a), cinq autres artefacts ont été mis au jour sur des éminences plus ou moins élevées. Celles-ci ne sont évidemment

30 Bénéteaud/Crowch 2021, 140.

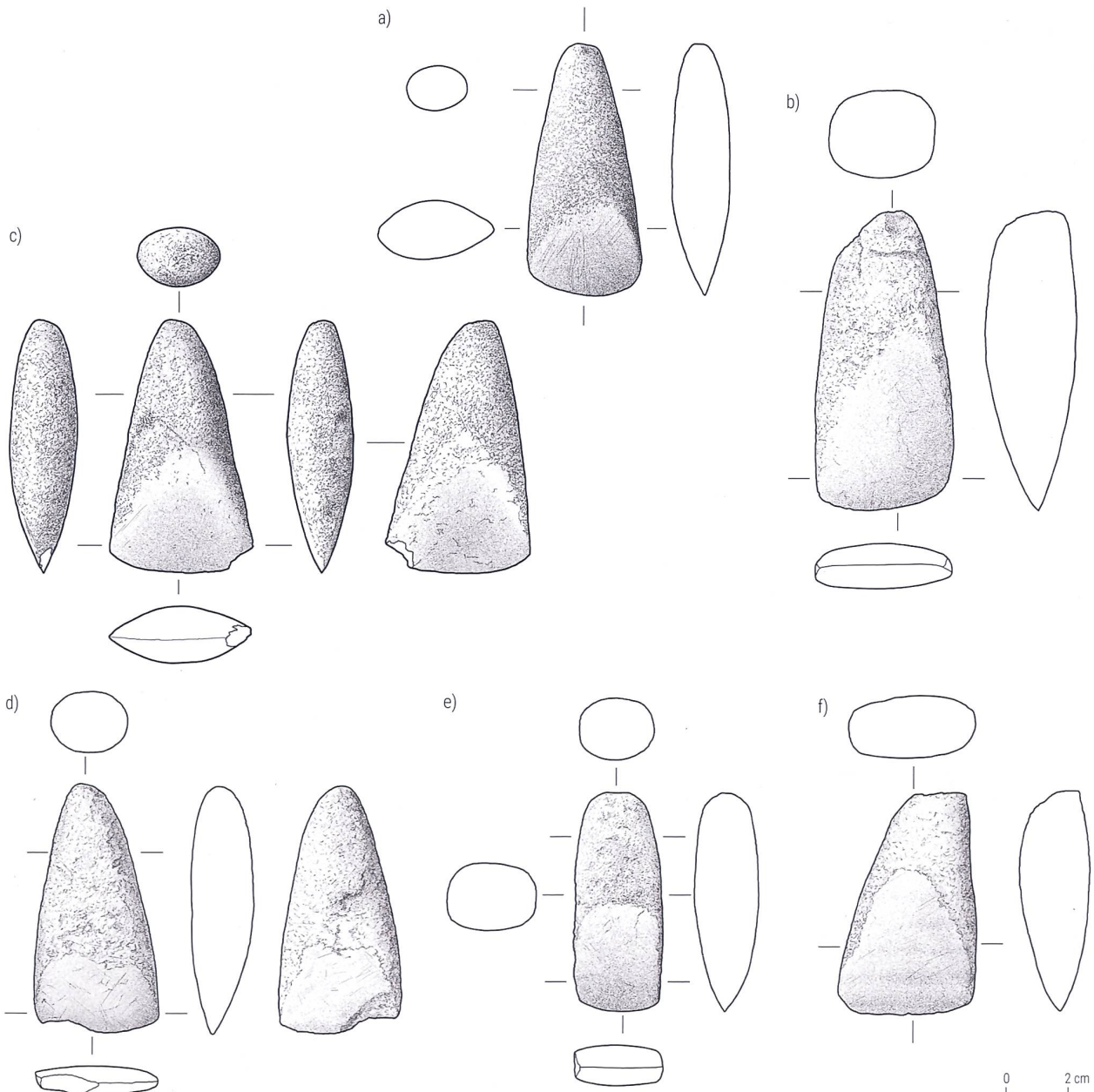


Fig. 7 Haches isolées découvertes sur des éminences : a: La Roche/La Supiletta (voir fig. 6.1); b: Bas-Vully/Plan Châtel (voir fig. 6.2); c: Düdingen/Sankt Wolfgang (voir fig. 6.9); d: Misery/Le Marais (voir fig. 6.19); e: Burg/Carré de Bou (voir fig. 6.3); f: Wallenried/La Zudallaz (voir fig. 6.25)

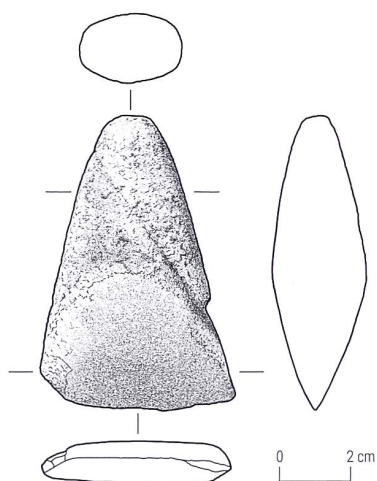


Fig. 8 Hache isolée mise au jour sur un éperon barré, le long du canyon de la Sarine: Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours (voir fig. 6.21)

31 Degen 1977, 136.

32 Nous remercions ici Monsieur A. Julmy de nous avoir signalé cette découverte.

pas aussi imposantes que les sommets des Préalpes fribourgeoises, mais ce sont tout de même des endroits marquants dans le paysage et possédant une vue privilégiée sur les environs. Une hache, en particulier, mérite d'être mentionnée en raison de sa découverte

au sommet du Mont Vully³¹ (fig. 7b). Véritable belvédère sur la région des Trois-Lacs, cette colline est davantage connue pour ses vestiges des âges du Bronze ou du Fer. Bien que cette hache ait été observée en position secondaire dans un sondage réalisé au lieu-dit Plan Châtel en 1964, il n'est pas impossible qu'elle y ait été déposée volontairement. En effet, elle provient de la bordure du plateau sommital du Mont Vully, à proximité des occupations protohistoriques. Cet endroit offre une vue imprenable sur la région des Trois-Lacs, le Jura et les Préalpes qui a probablement dû aussi captiver les populations néolithiques.

D'autres pièces sont issues de collines moins marquées dans le paysage, à l'instar d'une belle petite hache triangulaire mise au jour dans la commune de Düdingen au lieu-dit Sankt Wolfgang³². Il est intéressant de signaler que cette pièce, du fait de ses dimensions réduites, rappelle fortement l'objet principal de cette étude (fig. 7c). En ce qui concerne le reste du lot, l'ensemble

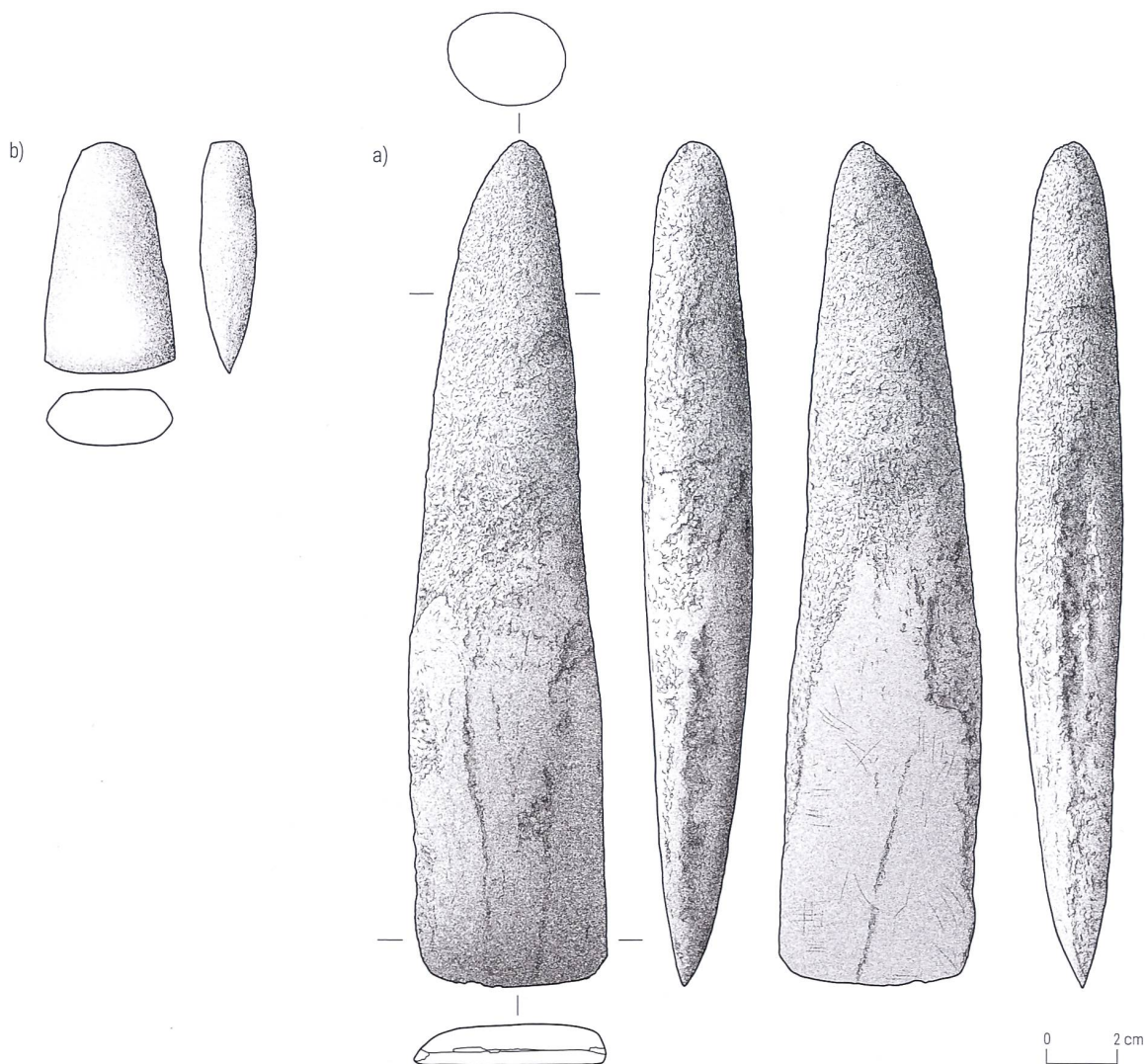


Fig. 9 Haches isolées entières provenant du Grand-Marais: a: Fräschels/Hintere Schritten (voir fig. 6.10); b: Murten/Brand (voir fig. 6.20)

de ces découvertes est, malheureusement, le résultat de ramassages de surface sans contexte archéologique défini (Misery/Le Marais, Burg/Carré de Bou³³ et Wallenried/La Zudallaz³⁴; fig. 7d à 7f).

Plus en retrait dans l'arrière-pays fribourgeois, le long du canyon de la Sarine, deux autres pièces ont été mises au jour sur des éperons barrés occupés au Moyen Âge (Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours³⁵ et Fribourg/Bois de Pérolles³⁶; fig. 8). Ces lieux, situés bien au-dessus du niveau de la rivière, ont été fréquentés pour leur situation stratégique à différentes époques. Généralement protégés sur deux à trois côtés par des falaises abruptes, ces emplacements formaient des saillants bien visibles dans les méandres de la Sarine. La présence de haches polies dans ces contextes est-elle la marque d'habitats néolithiques³⁷ précédant les occupations protohistoriques et médiévales ou le résultat de dépôts dans ces endroits particuliers ?

Il faut également prendre en considération dix haches polies provenant d'un contexte palustre, soit les marais ou leur proximité immédiate.

Parmi elles, citons le cas d'une pièce trouvée fortuitement dans les années 1970 à Fräschels/Hintere Schritten³⁸ dans le Grand-Marais (fig. 9a). Au vu de ses dimensions (279 mm de long), elle constitue l'une des plus grandes pièces connues dans le canton de Fribourg. Les mensurations et le contexte de découverte permettent de privilégier l'hypothèse d'un dépôt volontaire. À quelques kilomètres de là, signalons encore la présence d'une petite hache triangulaire mise au jour dans la tourbe (Murten/Brand³⁹). Si ses dimensions sont plus modestes, son parfait état de conservation laisse penser qu'elle a également pu faire l'objet d'un dépôt (fig. 9b).

Plus à l'écart des lacs subjurassiens, plusieurs autres haches, bien conservées, ont été récoltées dans et autour du marais de Lentigny aux lieux-dits En Meinoud⁴⁰ et Au Pâquier (fig. 10 a-b). Des objets appartenant à différentes époques ont régulièrement été exhumés des marais de Lentigny dont la tourbe a été exploitée du XIX^e siècle jusque dans les années 1940; les contextes archéologiques des artefacts néolithiques y sont mal documentés. S'il existe effectivement des habitats installés dans ce type de milieu, à l'instar du site de Noréaz/En Praz-des-Gueux⁴¹ classé au

patrimoine mondial de l'Unesco, les anciens écrits et témoignages ne mentionnent pas la présence de pilotis ou d'autres éléments d'habitats dans les marais de Lentigny. De fait, il est probable qu'une partie au moins de ces trouvailles provient d'un ou plusieurs dépôts effectués dans cet environnement.

Dans les zones marécageuses de l'arrière-pays moratois, nous observons une densité importante de haches: Salvenach/Halbpatzig⁴² (fig. 10c), Cordast⁴³, Courgevau/Le Marais 2⁴⁴ (fig. 10d) ainsi que Galmwald (fig. 10e) dont le contexte est inconnu⁴⁵. Pour ces pièces, nous ne possédons pas d'indices qui justifient leur abandon. Lors de l'exploitation de terrains humides en retrait du lac de Morat, elles peuvent avoir été perdues, abandonnées ou déposées intentionnellement dans cet environnement particulier.

Enfin, deux pièces sont attestées dans des zones humides du district fribourgeois de la Broye, sur le site de Ménières/Champs du Publoz (fig. 10f) et à Lully (fig. 10g).

Si le contexte des pièces fribourgeoises provenant de marais n'est pas connu, leur découverte rappelle cependant celle d'une grande hache (274 mm) mise au jour dans le Hagneckmoos BE (actuellement BKWmoos)⁴⁶. Selon les inventeurs, cette pièce en jadéite, retrouvée à la base d'une séquence de tourbe à plus d'un mètre de profondeur en 1931, était placée verticalement, le tranchant vers le haut. Dans ce cas de figure, l'hypothèse d'un dépôt intentionnel est irréfutable.

Quatre haches ont été retrouvées proches des sources de petits ruisseaux ou en bordure de rivière dans le canton de Fribourg (fig. 11a-d): Cordast/Holzmattnacher, Wallenbuch/Im Brüglén⁴⁷, Fribourg/Vis-à-vis de la Maigrauge⁴⁸ et éventuellement Cheyres/Roche Burnin 3⁴⁹. Mal documenté, leur lieu de découverte associé à l'eau permet une nouvelle fois de les attribuer de manière hypothétique à un dépôt. La grande hache triangulaire et passablement roulée mise au jour à proximité du couvent de la Maigrauge a probablement été déplacée de son lieu de dépôt initial par les crues de la Sarine. Ses dimensions plus importantes que la moyenne du corpus⁵⁰, sa morphologie ainsi que la matière première particulière dans laquelle elle a été façonnée nous incitent à la rattacher à un dépôt intentionnel. Plus en aval, une hache en jadéite a été découverte anciennement à proximité de l'Aar, dans la localité bernoise de Niederried bei Kallnach⁵¹. Cette

33 AF, ChA 1985, 1988, 17.

34 AF, ChA 1984, 1987, 24.

35 Mauvilly/Dafflon 2004, 32.

36 Cette hache, mentionnée dans Peissard 1941, 55, a été perdue et nous n'en avons aucun dessin.

37 Ces éperons pourraient avoir été investis durablement par les populations néolithiques à l'instar du site de Didingen/Schiffenengraben. Toutefois ces deux sites ont été occupés ensuite jusqu'à la période médiévale, ce qui a indubitablement remanié les niveaux les plus anciens.

38 Schwab 1973, 12.

39 ASSPA 56, 1971, 178-179.

40 Nous tenons à remercier Madame J. Giroud de nous avoir remis cette hache qu'elle a découverte récemment.

41 Kramer/Mauvilly 2010.

42 Schwab 1973, 12.

43 Peissard 1941, 39. Hache non dessinée.

44 Bär 2010.

45 Schwab 1971, 35.

46 Tschumi 1953, 113 et 234.

47 AF, ChA 1983, 1985, 17.

48 Peissard 1941, 55.

49 Boisaubert 2008, 314.

50 Cette hache mesure actuellement 113 mm. Son tranchant étant très érodé, nous pouvons estimer sa longueur à 120 mm environ au moment de son abandon. La longueur moyenne du corpus se monte à 95 mm.

51 Pétrequin/Pétrequin 2021, 1572.

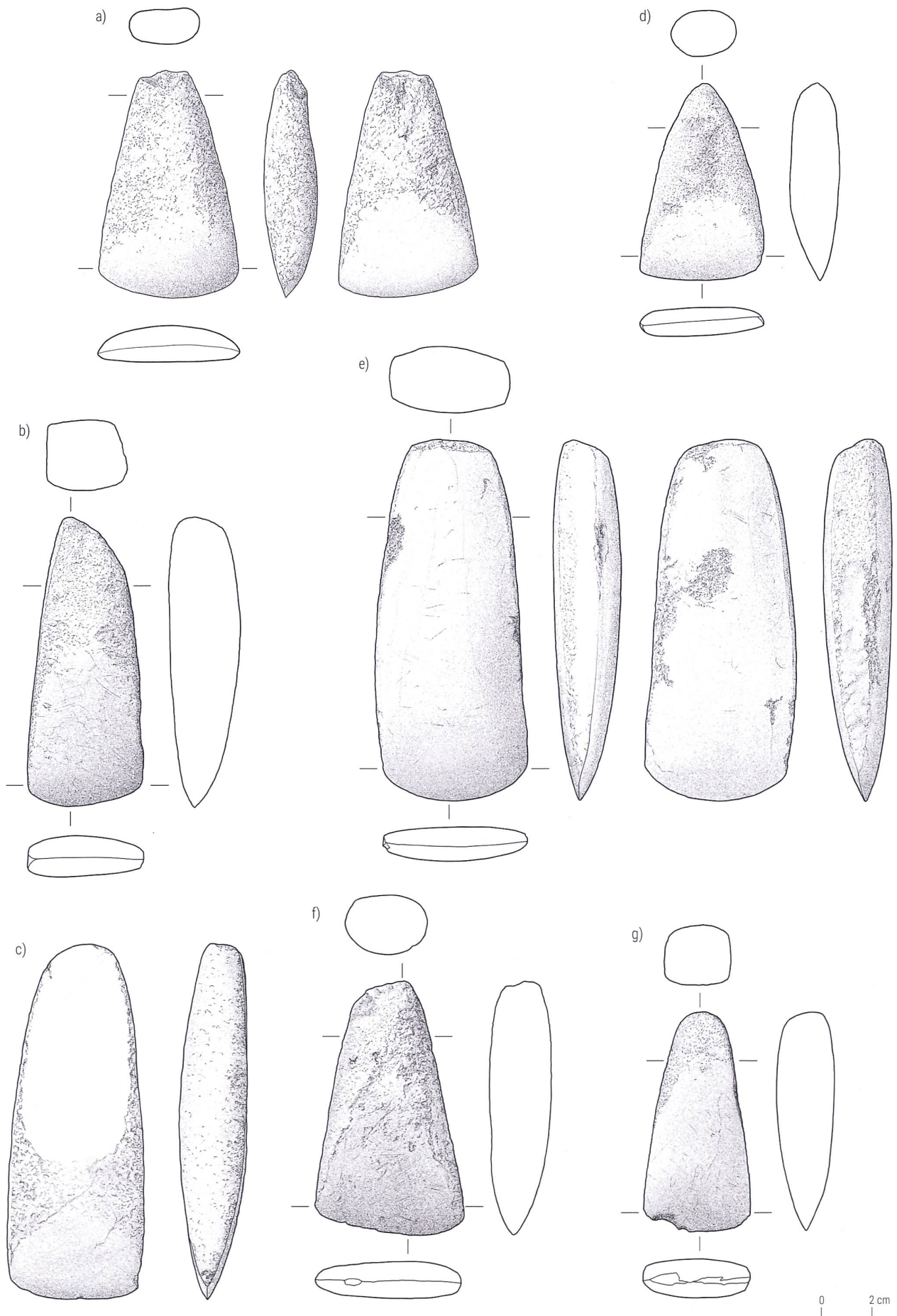


Fig. 10 Haches isolées en contexte palustre, en dehors du Grand-Marais : a: Lentigny/En Meinoud (voir fig. 6.16) ; b: Lentigny/Au Pâquier (voir fig. 6.15) ; c: Salvenach/Halbpätzig (voir fig. 6.22) ; d: Courgevaux/Le Marais 2 (voir fig. 6.8) ; e: Galmwald (voir fig. 6.13) ; f: Ménières/Champs du Publoz (voir fig. 6.18) ; g: Lully (voir fig. 6.17)

pièce, intacte et de très belle facture, évoque assurément la présence d'un dépôt volontaire et pourrait être un parallèle intéressant pour l'exemplaire de la Maigrauge.

Citons encore le cas d'une hache provenant du hameau de La Pierra sur la commune de Chavannes-les-Forts⁵² (fig. 12). De belle facture et très bien conservée, elle aurait été trouvée au XIX^e siècle sous un bloc erratique en cours d'exploitation. Si les mentions relatives à sa découverte s'avèrent véridiques, l'hypothèse d'un dépôt à caractère rituel en ce lieu est alors très vraisemblable. Malheureusement, les données archéologiques de cette époque sont très lacunaires. Le bloc erratique, intégralement exploité, n'apparaît plus sur les plans du XIX^e siècle.

Enfin, signalons la présence de haches polies dans des sépultures documentées très sommairement au XIX^e siècle (Léchelles/Les Essingues et Vuisternens-en-Ogoz/À la Bétsera⁵³, fig 13a-b).

Le dépôt de mobilier dans une tombe revêt certainement une signification symbolique différente de celle d'un dépôt qui est fait hors sépulture. Par ailleurs, contrairement aux restes organiques ou aux squelettes humains, les haches polies sont façonnées dans des roches tenaces non périssables. Sur la base de ces constats, nous formulons l'hypothèse qu'une partie des haches isolées de notre corpus pourrait provenir de sépultures complètement dissoutes ou remaniées dans les sédiments morainiques du Plateau. Si tel était le cas, le maigre corpus de tombes connues⁵⁴ dans notre canton pour cette période par

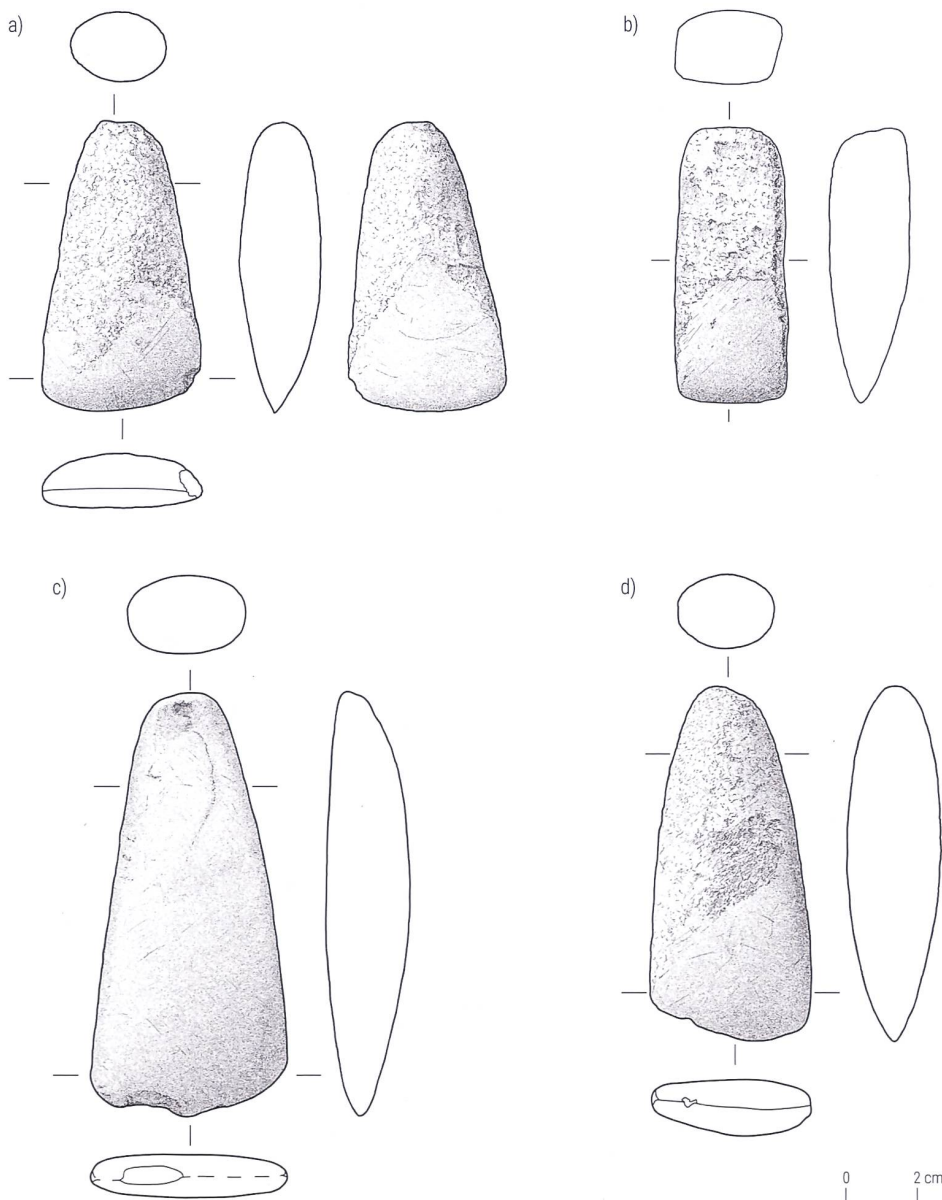


Fig. 11 Haches isolées découvertes à proximité de cours d'eau : a: Cordast/Holzmattnacher (voir fig. 6.6); b: Wallenbuch/Im Brüglen (voir fig. 6.24); c: Fribourg/Vis-à-vis de la Maigrauge (voir fig. 6.11); d: Cheyres/Roche Burnin 3 (voir fig. 6.5)

⁵² Peissard 1941, 37.

⁵³ Schwab 1971, 31-32.

⁵⁴ Seules trois nécropoles sont attestées sur le territoire fribourgeois. Il s'agit de découvertes fortuites réalisées lors de travaux de terrassement au XIX^e siècle. Les données sont peu précises et parfois sujettes à caution.

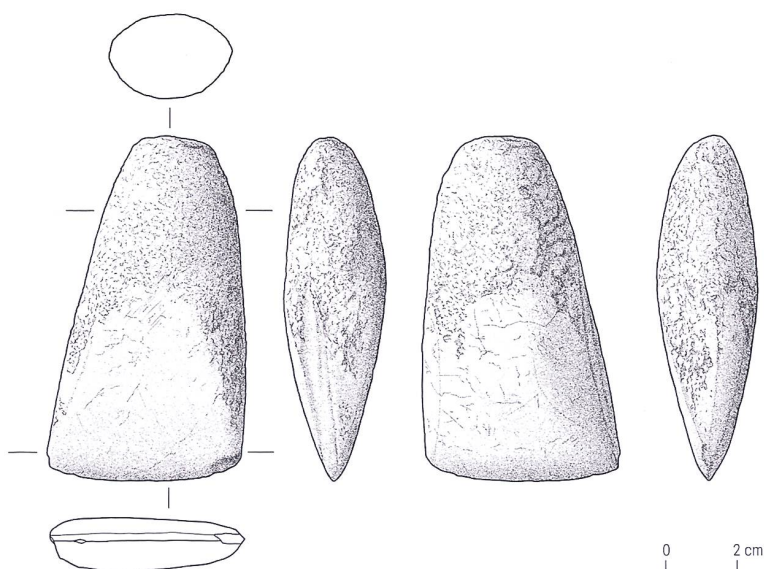


Fig. 12 Hache isolée provenant d'un autre contexte: Chavannes-les-Forts/La Pierra (voir fig. 6.4)

rapport au nombre d'habitats néolithiques recensés s'en verrait complété d'autant.

Morphologie et métrique

Les haches isolées de notre corpus se rattachent pour la plupart aux types A1 et A2 définis par É. Thirault (fig. 14). Il s'agit de petites haches (longueur moyenne 95 mm, largeur 46 mm) de forme plutôt triangulaire avec un angle plus ouvert par rapport à d'autres séries: sur deux tiers des pièces, celui-ci

mesure plus de 17°. On observe en outre de nombreuses haches aux mensurations très réduites (autour de 70-80 mm, avec une variabilité de largeur proportionnellement plus importante; fig. 15). En tenant compte de leur longueur moyenne, les exemplaires de notre corpus sont cependant plus allongés que les pièces provenant d'habitats lacustres, avec une différence d'environ 20 mm (Muntelier/Platzbünden: 77 mm⁵⁵; Hauterive/Champrevyres NE: 75 mm⁵⁶). Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet écart de mesures. Tout d'abord, les pièces mises au jour dans des contextes d'habitat ont pu être réutilisées et repolies, ce qui a induit un rétrécissement de leur longueur, contrairement aux haches perdues ou déposées intentionnellement. La seconde hypothèse suppose que ce sont surtout les haches légèrement plus grandes qui ont fait l'objet d'un dépôt intentionnel dans notre région d'étude ou celles qui étaient peu utilisées. Si l'on se réfère aux dimensions des haches provenant de dépôts avérés en France, on constate que dans le Morbihan⁵⁷, ce sont généralement de très grandes haches en jadéite de plus de 120 mm qui ont été déposées, par paire, tandis que dans la Drôme, on a plutôt affaire à des haches de taille réduite⁵⁸.

En conclusion, le critère de la taille à lui seul n'est pas un argument suffisant pour permettre de rattacher les haches de notre ensemble à des dépôts intentionnels.

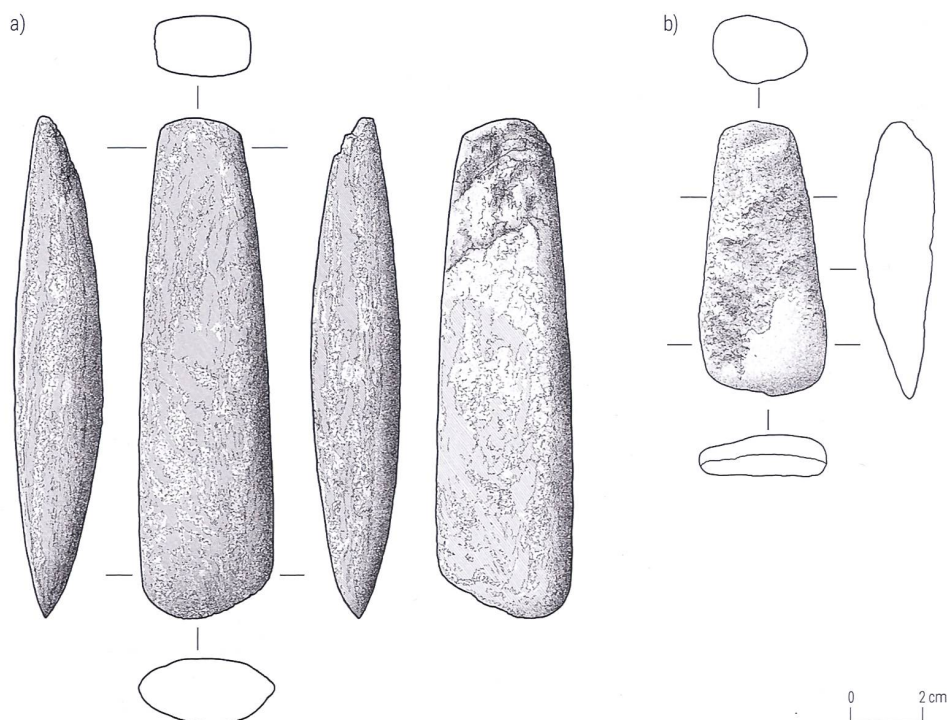


Fig. 13 Haches polies provenant d'éventuelles sépultures: a: Léchelles/Les Essingues (voir fig. 6.14); b: Vuisternens-en-Ogoz/À la Bétsera (voir fig. 6.23)

⁵⁵ Habitat lacustre attribué au Horgen; Scherrer 2022.

⁵⁶ Habitat lacustre attribué au Cortaillod classique; Joye 2008, 29.

⁵⁷ Pétrequin *et al.* 2012, 925 ss.

⁵⁸ Thirault 2004, 124 ss.

Répartition

Ces artefacts se retrouvent, dans les grandes lignes, dans les mêmes espaces que les habitats néolithiques, à savoir les bords des lacs, les arrière-pays proches et le long de la basse vallée de la Sarine (fig. 16).

Le territoire fribourgeois, avec de nombreuses pièces découvertes dans des lieux particuliers (hauteurs, marais, rivières, sources, blocs erratiques, pieds de falaise, etc.), ne fait certainement pas exception au phénomène européen de dépôts de haches⁵⁹. Les découvertes régulières de haches isolées dans ces environnements géographiques, loin d'être uniquement le fait du hasard, témoignent plus vraisemblablement d'une pratique volontaire de la part des populations néolithiques.

Conclusions et perspectives

La hache mise au jour entre Le Cousimbert et La Berra constitue une découverte singulière à l'échelle régionale: pièce intacte réalisée dans un matériau alpin «précieux» et point de découverte remarquable dans un contexte non conventionnel (ligne de crête entre deux sommets). En nous appuyant sur plusieurs spécificités de cette lame de hache, nous privilégions l'hypothèse du dépôt intentionnel dans un lieu qui devait avoir une résonance particulière durant le Néolithique.

En attendant de nouvelles trouvailles similaires dans des contextes archéologiques bien documentés, qui confirmeraient notre hypothèse, l'examen de l'ensemble des haches découvertes dans le canton a toutefois permis de constituer un corpus de pièces isolées. Ces haches proviennent de différents lieux, tous «propices» aux dépôts intentionnels. Ce phénomène, bien connu dans plusieurs régions d'Europe, a vraisemblablement aussi existé sur le territoire fribourgeois. S'il ne s'agit pas de grandes pièces en jade, leur consécration rituelle s'inscrit dans une tradition qui se perpétue dès 4300 av. J.-C. avec le dépôt de productions plus locales et parfois plus modestes⁶⁰. En comparaison avec les données issues des autres pièces de notre zone d'étude, la hache de La Supiletta est très vraisemblablement un objet de dépôt, à l'instar des exemplaires de Fräschels, de Chavannes-les-Forts et peut-être de Fribourg/Vis-à-vis de la Maigrage.

Comme tendent à le démontrer les études récentes sur les premières sociétés d'agri-

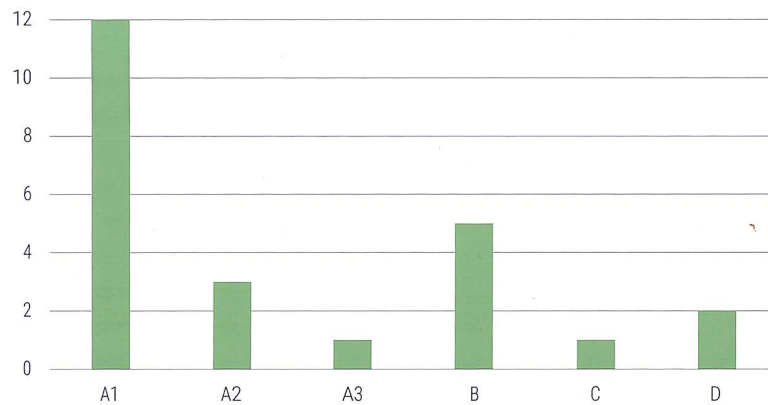


Fig. 14 Nombre de haches isolées par type morphologique

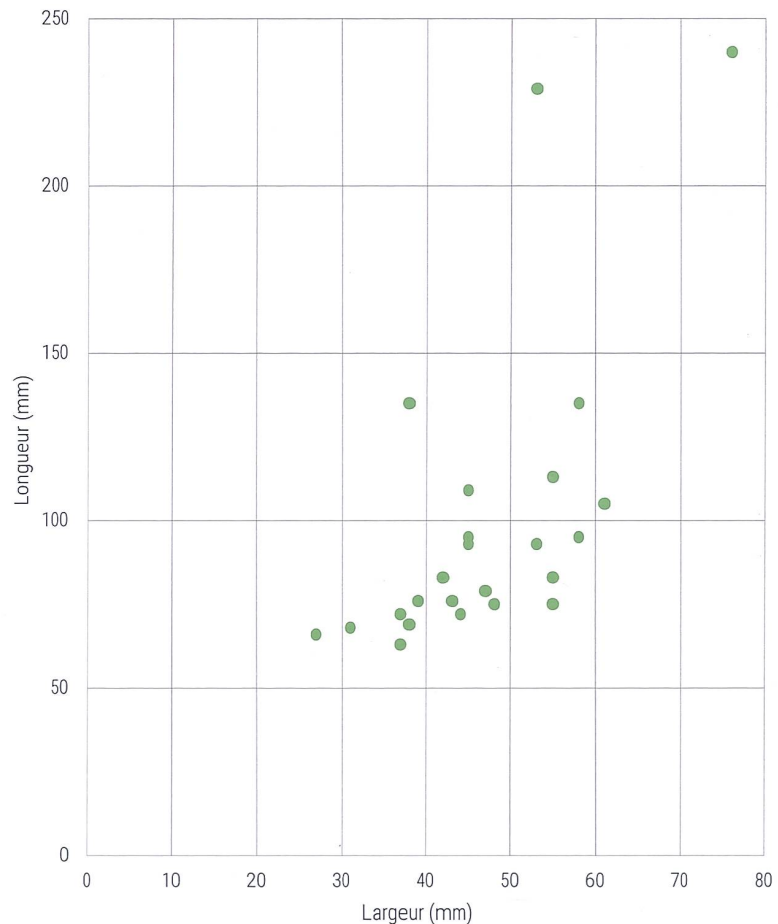


Fig. 15 Rapport entre la longueur et la largeur des différentes haches polies isolées

culteurs-éleveurs⁶¹, le Néolithique s'avère être en réalité un monde complexe. Il apparaît aujourd'hui que les sociétés humaines de cette période ne peuvent plus être étudiées et approchées uniquement sous l'angle de leur économie matérielle, mais qu'il faut également prendre en compte les domaines symboliques et religieux qui devaient se mêler inextricablement à l'économie et à leur quotidien. La poursuite de la pratique des dépôts de lames de hache à l'âge du Bronze, également dans les zones montagneuses, témoigne de la pérennité de cette pratique sur plusieurs millénaires dans nos régions⁶².

⁵⁹ Pétrequin 2017, 43.

⁶⁰ Pétrequin/Pétrequin 2021, 1586. Signalons que plusieurs pièces du corpus fribourgeois sont difficilement attribuables chronologiquement à l'une des phases du Néolithique.

⁶¹ Pétrequin/Pétrequin 2021.

⁶² Par exemple, Kramer/Bär 2023, dans ce volume, 20-21.

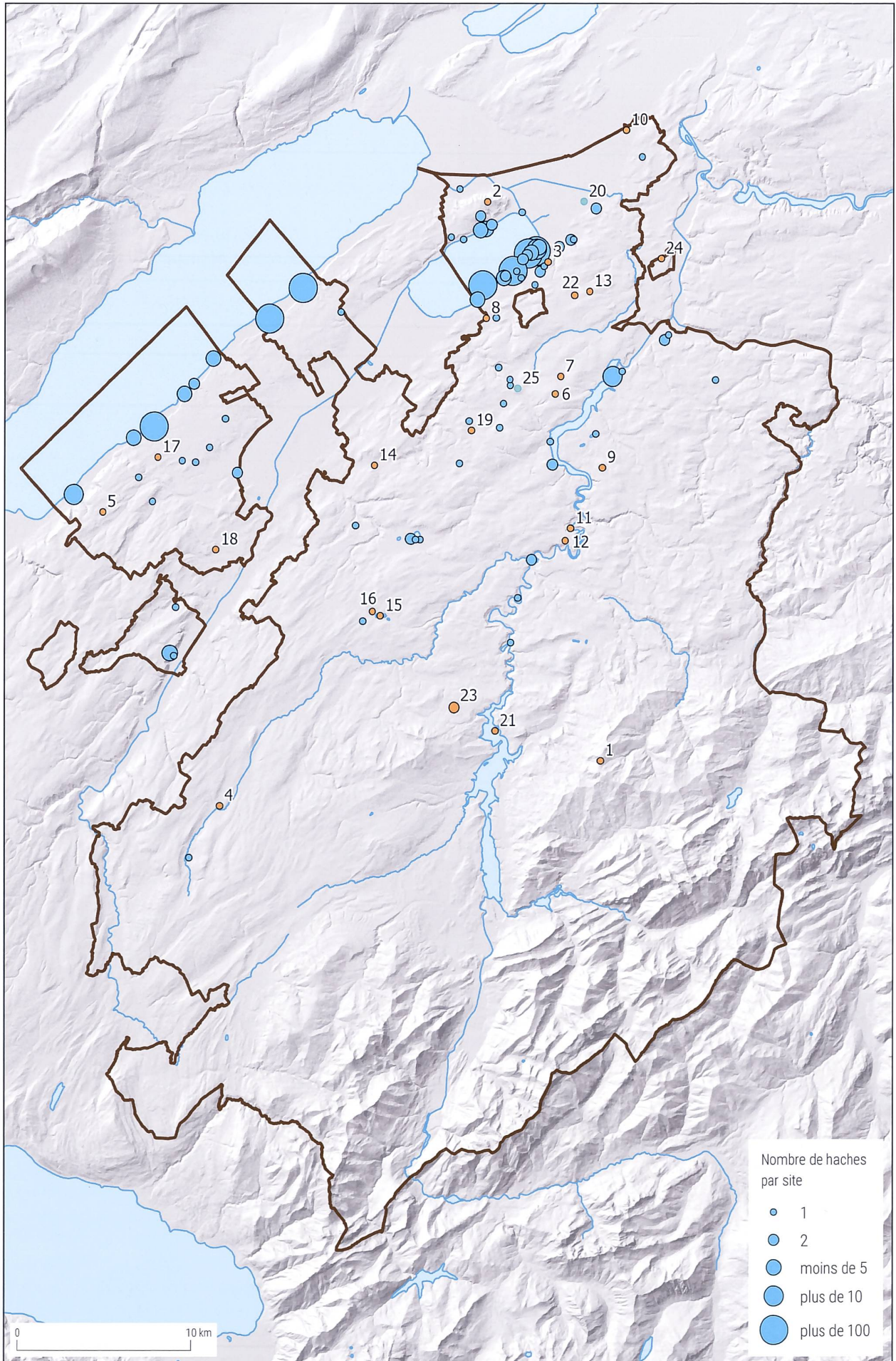


Fig. 16 Distribution des lames de hache découvertes sur le territoire fribourgeois; en orange, les haches mentionnées dans cet article (les numéros renvoient à la fig. 6)

Bibliographie

Bär 2010

B. Bär, *Courgevoux/Le Marais 2: Keramikanalyse*, unveröffentlichtes Manuskript (AAFR), [Freiburg 2010].

Bär/Mauvilly 2019

B. Bär - M. Mauvilly, «Un habitat de hauteur néolithique menacé par les eaux», *as*, 42.1, 2019, 30-33.

Bénéteaud/Crowch 2021

L. Bénéteaud - A. Crowch, «Quand les Néolithiques enterrent la hache. Le dépôt d'ébauches en métadolérite de Pontivy (Morbihan), de l'extraction à la symbolique», in: N. Fromont - Gr. Marchand - Ph. Forré (dir.), *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique*, Actes du 32^e colloque interrégional sur le Néolithique (Le Mans, 24-25 novembre 2017), Chauvigny 2021, 131-144.

Boisaubert et al. 2008

J.-L. Boisaubert - D. Bugnon - M. Mauvilly, *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)* (AF 22), Fribourg 2008.

Curdy et al. 1998

Ph. Curdy - C. Leuzinger-Piccand - U. Leuzinger, «Ein Felsabri auf 2600 m ü. M. am Fusse des Matterhorns - Jäger, Händler und Hirten im Hochgebirge», *AS* 21.2, 1998, 65-71.

Degen 1977

R. Degen, «Mont Vully - ein keltisches Oppidum?», *Helvetia Archaeologica* 8, 1977, 114-145.

Joye 2008

C. Joye, *Le village du Cortaillod classique: étude de l'outillage en roches polies (Hauterive/Champgréveyres 15; Archéologie neuchâtelaise 40)*, Hauterive 2008.

Kramer/Bär 2023

L. Kramer - B. Bär, «(B)eile mit Weile: neues Licht auf alte Funde», *CAF* 25, 2023, 20-21.

Kramer/Mauvilly 2010

L. Kramer - M. Mauvilly, «Noréaz/En Praz des Gueux, nouvelles données sur le seul habitat palustre fribourgeois», *CAF* 12, 2010, 126-129.

Kramer/Mauvilly 2020

L. Kramer - M. Mauvilly, «Essai sur la dynamique de peuplement à l'échelle du canton de Fribourg (Suisse) entre la fin du Mésolithique et la fin de l'âge du Bronze», in: Th. Lachenal - R. Roure - O. Lemerrier (ed.), *Demography and Migration. Population trajectories from the Neolithic to the Iron Age*, Proceedings of the XVIIIth UISPP World Congress (4-9 June 2018, Paris), Volume 5, Sessions XXXII-2 and XXXIV-8, Oxford 2020, 21-38.

Mauvilly 2012

M. Mauvilly, «Entre lac et montagne: l'occupation du Plateau suisse du Mésolithique à l'âge du Bronze en regard des établissements littoraux, l'exemple du canton de Fribourg (Suisse)», in: M. Honegger - Cl. Mordant, *L'homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire* (CAR 132; *Documents préhistoriques* 30), Actes du 135^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques du CTHS «Paysages», (Neuchâtel, 6-11 avril 2010), session de Pré- et Protohistoire, Lausanne/Paris 2012, 261-284.

Mauvilly/Boisaubert 2005

M. Mauvilly - J.-L. Boisaubert, «Montilier/Dorf, fouille Strandweg 1992/1993, nouvelles données sur la Culture Cortaillod au bord du lac de Morat», *CAF* 7, 2005, 4-73.

Mauvilly/Boisaubert 2007

M. Mauvilly - J.-L. Boisaubert, «Communautés villageoises néolithiques: rives des lacs et arrière-pays, une réelle osmose? L'exemple du canton de Fribourg (Suisse)», in: M. Besse (dir.), *Sociétés néolithiques. Des faits archéologiques aux fonctionnements*

socio-économiques (CAR 108), Actes du 27^e colloque interrégional sur le Néolithique (Neuchâtel, 1-2 octobre 2005), Lausanne 2007, 407-415.

Mauvilly/Dafflon 2004

M. Mauvilly - L. Dafflon, «L'île de Pont-en-Ogoz/Vers-les-Tours, au temps de la Pré- et Protohistoire», *CAF* 6, 2004, 28-40.

Peissard 1941

N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941.

Pétrequin et al. 2012

P. Pétrequin - S. Cassen - M. Errera - L. Klassen - A. Sheridan - A.-M. Pétrequin, *Jade. Grandes haches alpines du Néolithique européen. V^e et IV^e millénaires av. J.-C.* (Presses Universitaires de Franche-Comté 1224; *Les cahiers de la MSHE Ledoux* 17; *Série Dynamiques territoriales* 6), Toulouse 2012.

Pétrequin 2017

P. Pétrequin, «Dépôts de haches en jade», in: S. Jurietti (dir.), *Bric-à-brac pour les dieux? Les dépôts d'objets métalliques à l'âge du Bronze*, Lons-le-Saunier 2017, 42-44.

Pétrequin/Pétrequin 2021

P. Pétrequin - A.-M. Pétrequin, *La Préhistoire du Jura et l'Europe néolithique en 100 mots-clés. 5300-2100 av. J.-C.* (Presses universitaires de Franche-Comté 1500; *Les cahiers de la MSHE Ledoux* 44; *Série Dynamiques territoriales* 14), Toulouse 2021.

Ramseyer 1987

D. Ramseyer, *Delley-Portalban II. Contribution à l'étude du Néolithique en Suisse occidentale* (AF 3), Fribourg 1987.

Ramseyer/Michel 1990

D. Ramseyer - R. Michel, *Muntelier/Platzbünden. Gisement Horgen/Horgensiedlung* (AF 6), Fribourg 1990.

Sauter 1978

M.-R. Sauter, «Une hache bretonne néolithique sur le chemin du Théodule (Zermatt, Valais)», in: *Mélanges offerts à André Donnet pour son 65^e anniversaire (Vallesia XXXIII)*, Sion 1978, 2-16.

Scherrer 2022

A. Scherrer, *Beiltechnologie am Ende des 4. Jahrtausends v. Chr. Die Steinbeilfunde von Muntelier-Platzbünden (FR)*, Masterarbeit (Universität Bern), [Bern 2022].

Schwab 1971

H. Schwab, *Jungsteinzeitliche Fundstellen im Kanton Freiburg*, Basel 1971.

Schwab 1973

H. Schwab, «Tätigkeitsbericht des archäologischen Dienstes des Kantons Freiburg (1970-1972)», *FGb* 58, 1973, 7-21.

Sitterding 1972

M. Sitterding, *Le Vallon des Vaux. Rapports culturels et chronologiques. Les fouilles de 1964 à 1966 (Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 20)*, Basel 1972.

Tschumi 1953

O. Tschumi, *Urgeschichte des Kantons Bern (Alter Kantonsteil). Einführung und Fundstatistik bis 1950*, Bern/Stuttgart 1953.

Thirault 2004

É. Thirault, *Échanges néolithiques: les haches alpines*, Montagnac 2004.

Wyss 1994

R. Wyss, *Steinzeitliche Bauern auf der Suche nach neuen Lebensformen: Egolzwil 3 und die Egolzwiler Kultur. 1. Die Funde (Archäologische Forschungen)*, Zürich 1994.

Wüthrich 2003

S. Wüthrich, *Saint-Aubin/Derrière la Croix, Un complexe mégalithique durant le Néolithique moyen et final (Archéologie neuchâteloise 29)*, Saint-Blaise 2003.

Résumé / Zusammenfassung

Une hache polie a été découverte fortuitement par une randonneuse entre les sommets de La Berra et du Cousimbert, au lieu-dit La Supiletta, sur la commune de La Roche. Sa présence en ce lieu particulier suscite de nombreuses interrogations. Situé sur la crête reliant deux sommets bien en vue depuis le Plateau de la Suisse occidentale, cet endroit se caractérise par un panorama à couper le souffle qui a certainement dû marquer les populations néolithiques responsables de l'abandon de cet objet. Cette contribution tente de déterminer si cette hache est le fruit d'une perte accidentelle, un vestige d'une tombe disparue ou un dépôt rituel, en s'appuyant non seulement sur l'analyse de sa composition et de sa morphologie, mais également sur les données fournies par les découvertes similaires. Les haches sont des outils emblématiques du Néolithique. Elles n'ont pas uniquement une fonction utilitaire, mais elles portent aussi une dimension symbolique forte comme l'atteste la découverte de ces objets dans des sépultures et dans des dépôts ou encore leur représentation sur des stèles. Certaines font même l'objet d'échanges à longue distance sur plusieurs milliers de kilomètres et les plus grandes appartenaient certainement à des personnages importants. La hache de La Supiletta, façonnée dans une éclogite, est de taille relativement modeste. La finesse du bouchardage et du polissage atteste un travail soigné. Avec un tranchant encore très affûté et sans stigmates d'utilisation, cet objet a visiblement été abandonné dans un parfait état de fonctionnement. Ses caractéristiques associées à son lieu de découverte plaident en faveur de l'existence, sur cette crête, d'un dépôt intentionnel destiné à consacrer cet objet.

Eine geschliffene Steinbeilklinge wurde zufällig von einer Wanderin zwischen den Gipfeln von La Berra und Cousimbert, auf der Alp La Supiletta (Gemeinde La Roche) entdeckt. Die Auffindung des Artefakts an diesem besonderen Ort wirft viele Fragen auf. Der Fundort liegt auf dem Grat zwischen zwei Gipfeln, die vom Westschweizer Mittelland aus gut zu sehen sind, und zeichnet sich durch ein atemberaubendes Panorama aus, das die neolithischen Bewohner, die für das Zurücklassen dieses Objekts verantwortlich sind, sicherlich beeindruckt haben muss. Vorliegende Untersuchung versucht herauszufinden, ob es sich bei diesem Beil um einen zufälligen Verlust, das letzte Zeugnis eines bereits zerstörten Grabes oder eine rituelle Deponierung handelt, und stützt sich dabei nicht nur auf die Analyse der Zusammensetzung und Morphologie des Beils, sondern auch auf Hinweise, die ähnliche Funde liefern. Beile sind emblematische Werkzeuge des Neolithikums. Sie haben nicht nur eine Gebrauchsfunktion, sondern auch einen starken Symbolcharakter, wie die Entdeckung dieser Objekte in Gräbern und Depots oder ihre Darstellung auf Steinstelen belegen. Einige wurden sogar über mehrere tausend Kilometer hinweg gehandelt, und die grössten Exemplare gehörten sicherlich wichtigen Persönlichkeiten. Das Beil von La Supiletta wurde aus Eklogit gefertigt und ist von relativ geringer Grösse. Die feinen Pick- und Schleifspuren zeugen von einer sorgfältigen Bearbeitung. Das Gerät wurde in einem perfekten funktionsfähigen Zustand zurückgelassen, denn es besitzt noch eine sehr scharfe Schneide und keine Gebrauchsspuren. All diese Eigenschaften in Verbindung mit dem Fundort sprechen dafür, dass es sich um einen rituellen Weihfund handelt, der auf diesem Bergkamm bewusst niedergelegt worden war.